

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2006043

Signataire : ML/MB/LTD

OBJET : Gymnases Robespierre et Manouchian, réfection des revêtements de sols des salles sportives. Approbation du bilan global prévisionnel des travaux et du plan de financement.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le nouveau projet de plan de financement,

Considérant, la correction d'une erreur matérielle mentionnant l'estimation d'un montant global erroné des travaux (128.000 € TTC) dans la délibération n°73 du 27 avril 2006.

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article unique : Approuve le bilan global prévisionnel de l'opération citée en objet à 146.000 € TTC (50.000 € pour Robespierre et 96.000 € pour Manouchian) ainsi que le plan de financement modifié en conséquence.

Le Maire